

# ami entends-tu...

*journal de la Résistance bretonne*

organe de l'association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR) comités du morbihan-  
côtes d'armor-finistère et d'ille & vilaine

162

AVRIL 2014

LE CAPITAINE DE CORVETTE  
PHILIPPE KIEFFER

Nous espérons que vous lecteurs de ce journal avez reçu le n°161 avant les fêtes de Noël. Nous remercions tous les volontaires qui ont participé dans la bonne humeur à la mise sous enveloppe et à l'étiquetage. Nous remercions les services de la poste de Lanester qui ont bien voulu malgré l'encombrement par les envois en ces jours de fêtes d'avoir bien voulu prendre en compte notre expédition. Merci encore.

La photo du Capitaine de corvette Philippe Kieffer a été mise en page de garde en mémoire des commandos français qui ont participé au débarquement de Normandie le 6 juin 1944.

Dans ce numéro :

- Les vœux du Président et de l'ensemble du Bureau.
- Actualités du Morbihan
- Le tableau des Cérémonies Commémoratives du Morbihan.
- Actualités du Finistère.
- Dossier de l'agent Rose
- Nécrologie.

### Dons pour le journal Ami-entends-tu

Merci à vous

Mr Bernard Emile.	Mr Péresse Roger
Mr Kerlain Emile.	Mr Finet Serge
Mr Nicolo Jean	
Mrs Moeligou Guy & Paul	
Mme Cabellec Yvonne	
Mme Hubert Suzette	

Ami Entends-tu—Journal de la Résistance Bretonne

**Directeur de Publication:** Daniel Le Pendeven

**Responsable de la rédaction et de la mise en page:**

**Siège:** rédaction, administration et publicité : Cité Salvador Allende 12, rue Colbert 56100 LORIENT

Dépôt légal 1er trimestre 1978

**Impression:** ILC, 54 rue Jean Jaurès 56600 LANESTER

# EDITO



2013 vient de s'achever année où nombres d'évènements se sont déroulés. Nous entamons une nouvelle année 2014 qui me vaut avec l'ensemble des membres du bureau du Comité Départemental de vous souhaiter une bonne et heureuse année à vous lecteur , à votre famille ainsi qu'à vos proches, que celle-ci vous apporte santé ,bonheur et prospérité . Nombre de familles sont dans la douleur par la perte d'un proche, d'autre par la maladie ayons une pensée particulières pour ceux-ci.

La vie économique telle que nous la connaissons aujourd'hui est sans pitié, elle laisse sur le chemin de nombreuses personnes qui sont dans la détresse d'avoir perdu leur quotidien. Ayons une pensée pour eux aussi.

Deux faits marquants se sont déroulés en 2013 et qui ont marqué l'humanité :

- La Pakistanaise Malala de 16 ans qui a reçu du Parlement Européen une récompense pour avoir dénoncé que dans son pays le droit d'aller à l'école pour les filles était interdit.

- Le 5 décembre 2013 la mort de Nelson Mandela qui avait combattu apartheid. Il a reçu le prix Nobel de la paix et est devenu le premier Président noir de son pays. Lors de la cérémonie nationale, la représentation internationale était présente et unanime à sa cause.

L'année 2014, sera une année particulière par toute une série de commémorations qui se dérouleront tant sur le plan nationale que sur le plan local.

Nous aurons le 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie le 6 juin 1944.

Année de libération de la France qui ne sera complète qu'à la libération de la poche de Saint-Nazaire et celle de Lorient et après la signature de la reddition dans un champs à Caudan le 10 mai 1945 soit 270 jours après la percée d'Avranches.

L'année 2014 sera également l'année du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration de la Grande Guerre 1914-1918. Il n'existe pas une commune ou un monument aux morts rappelle au souvenirs de chacun ses enfants « Morts pour la France ».De nombreuses cérémonies seront organisées par les collectivités à cette occasion pour ne jamais oublier les siens qui à l'époque ont laissé les leurs dans la détresse et la misère. Il sera organisé des expositions de cartes postales, bibelots réalisés dans les tranchées, des plaquettes avec diplômes, décorations etc. en mémoire de nos aïeux.

Allons de l'avant, ayons du courage, regardons l'avenir.

# Morbihan

## Actualités

Hommage au Président JULES BINARD

Comité Local du Pays de Guer-Coëtquidan



Nous lui rendons aujourd'hui cet hommage particulier, la famille n'ayant pas souhaité que lors de la cérémonie religieuse, qu'il lui soit rendu un hommage par les associations et collectivités. Un hommage général a été prononcé par Mr le Maire de Porcaro qui n'a omis de parler de son action au sein de l'ANACR.

Le Président Jules Binard nous a quittés le 11 décembre 2013 à l'âge de 90 ans. Jules était né le 1<sup>er</sup> mai 1923 à Augan, il a fréquenté l'école primaire de l'âge de 5 à 14 ans. En 1937 il quitte sa Bretagne natale pour la Normandie afin d'apprendre le métier de boulanger-pâtissier. De septembre 1939 à juin 1940 il exerce à Houlgate en remplacement du patron qui avait été mobilisé. Il faut savoir que Jules en tant qu'ouvrier qualifié de la classe 43 était un réfractaire du STO. Sur les conseils d'un ami il s'engagea dans la résistance.

Il reprit son métier de boulanger à la boulangerie Mension où était installé un émetteur récepteur en service par Jacques Deschamps et Georges Bacon, 2 agents du réseau Jazefideroy. Il les aidait à transmettre les messages résultant de leurs enquêtes jusqu'au jour où ces deux agents furent fusillés et le réseau démantelé.

Il entre alors à la 4eme compagnie du Pays de Guer au maquis de Paingrain sous les ordres du colonel Jean Le Tallec. Le 4 août 1944, il participe à la libération de Guer. Les Allemands prostrés dans la campagne se trouvèrent complètement désemparés.

En septembre, il participe à la libération de Nantes, rentre à Coëtquidan. La Résistance est alors dissoute.

Il décide de prendre un engagement dans l'armée régulière. Il s'engage en même temps que Jean Binard son père, alors âgé de 50 ans qui avait terminé la guerre 14-18 en tant que sous-officier.

Il intègre la compagnie du 19eme Dragon pour continuer la guerre jusqu'à la libération le 8 mai 1945 dont l'an prochain nous fêterons le 70eme anniversaire.

Le régiment participa au déminage de Lorient et ses alentours, puis se prépara à occuper l'Allemagne. Son engagement prit fin le 31 décembre 1945 et il regagna la vie civile.

Le père et le fils avaient le sens de l'engagement pour la nation.

Jules Binard a beaucoup œuvré au sein de l'ANACR dont il a été le fondateur du Comité du Pays de Guer en 1952, il a été aussi Vice-Président jusqu'à la dernière Assemblée Générale à laquelle il n'avait pu participer étant déjà hospitalisé. Il était aussi le Président cantonal de l'UFAC.

Il a été élu maire de Porcaro en 1959 jusqu'en 1989 et il en était le maire Honoraire. Il avait su apporté une modernité à la commune par différents aménagements (remembrement-lotissements-SIVOM etc.). Il a été aussi le fondateur avec l'abbé Prévoteau de la cérémonie annuelle du pèlerinage de la Madone des motards.

Jules pour son dévouement à la vie des collectivités locales et pour le service rendu à la nation, il était :

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Chevalier de l'ordre National du Mérite.

Croix du combattant Volontaire de la Résistance 1939 1945.

Croix des engagés volontaires

Croix des blessés de guerre

Croix des réfractaires au STO.

Médaille de Vermeil (d'honneur Régionale, Départementale et Communale).

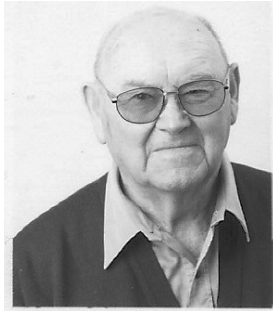
Toute l'équipe du journal adresse ses condoléances attristées à son épouse ainsi qu'à toute la famille pour la disparition d'un être cher.



Père et fils avait le sens de l'engagement pour la Nation

# Hommage au Résistant ARMAND CAILLOCE

## Du 7eme bataillon F.F.I



Lors du dernier numéro d'Ami Entends-tu nous venions d'apprendre le décès d'Armand Cailloce. Nous avons voulu lui rendre un hommage pour les différents combats dans lesquels il a pu participer.

Armand était né le 30 juillet 1922 à Landévant. Il a suivi une scolarité dans un premier temps à Landévant puis à la sortie de celle-ci qui s'est achevée à Lorient, il entre comme apprenti électricien dans l'automobile aux Ets Pisseteau et comme ouvrier aux Ets Guillouët à Auray. Son père ancien de la Royale l'avait subjugué par l'esprit militaire dès son plus jeune âge lors de ses visites à Toulon par la vie militaire de ce dernier. Son père étant embarqué n'était pas souvent au domicile conjugal. Lors du travail obligatoire il déserte son lieu de travail et à 22 ans il rejoint le maquis avec son père qui était devenu retraité de la Royale. Avec lui il forme le groupe du 7<sup>eme</sup> bataillon F.F.I avec le docteur Thomas sous le commandement du Commandant Muller.

Témoignage d'Armand dans le Télégramme du 10 mai 1985. (texte intégral).

« nous étions 26 quand nous avons débuté dans la Résistance à Malachappe à l'endroit du parachutage. Au début, on s'est battu, et on dormait dans un hangar. Un jour, au début du mois d'août, le maire de Kervignac est venu nous avertir que les allemands arrivaient pour brûler Landévant. Mon père Louis et le lieutenant Le Sauce nous ont guidés. Nous nous sommes postés au Palais entre Nostang et Landévant, à un endroit où se trouvait une scierie. Nous avons pris position à 4h du matin. En fait les allemands sont arrivés à 5h le lendemain après-midi. Nous disposions de trois fusils mitrailleurs et l'un deux s'est enrayé. D'abord une poignée d'allemands qui est arrivé en side-car et les autres suivaient derrière à cheval. Ils étaient au moins 200. quand ils sont arrivés au pont, nous avons fait feu. Les allemands ont alors fait demi-tour, mais sont revenus peu de temps après pour brûler la ferme qui se trouvait près du pont et y mettre leur mort.

Après cette attaque nous sommes allés sur Brandérion. Mon père, qui était alors maire de Landévant s'occupait du ravitaillement. Il allait en chercher sur Plouay et Hennebont. Pour l'ensemble des opérations les alliés nous supervisaient sans pour autant se mélanger avec nous ».

Dans la revue « Nostang pendant la seconde Guerre Mondiale on retrouve un récit beaucoup plus précis » Cette revue a été réalisée par Mr Rucard Jean et l'amicale des anciens du 4eme bataillon F.F.I du Morbihan. Sources les Archives Départementales, le Service Historique de la Marine, le Musée de la Résistance de St Marcel et les bulletins municipaux de Merlevenez et St Hélène.

De retour à la vie civile Armand a créé son fond de commerce en tant que mécanicien garagiste dans les anciennes écuries du Pélican. L'activité devenant florissante, il a ouvert

un garage et une station de service en 1956 qu'il a tenu jusqu'à sa retraite en 1987. Armand s'est impliqué dans le tissu associatif assumant des responsabilités dans la défense de sa profession ou encore comme pompier volontaire de Landévant.

C'est en 1950 qu'il a épousé Yvette Haroche également née à Landévant. Au cours de cette union qui durera plus de 60 ans. Armand et Yvette ont eu 4 enfants, 9 petits enfants puis 7 arrière-petits enfants.

Armand ne courait pas après les décorations, il était seulement titulaire de la Croix du Combattant Volontaire .

Armand était un fidèle à l'amicale des anciens du 7eme bataillon FFI. Accompagné de son épouse, il ne manquait aucune réunion ni manifestations patriotiques

### CEREMONIES COMMEMORATIVES DU MORBIHAN EN 2014

Dates	Heures	Communes	Lieux
19 mars 2014	18 h 00	LORIENT LANESTER	Toutes les Cnes
26 avril 2014	11h00	QUISTINIC	Kerdinam
27 avril 2014	11h00	LORIENT- LANESTER	Déportations Toutes les Cnes
29 avril 2014	11h00	LAUZACH	Commémoration des morts « Indochine »
30 avril 2014	17h00	AURAY	Commémoration des Résistants cheminots H CONAN & J MARCA
(?)	(?)	ETEL	Commémoration de la signature de la reddition.
8 mai 2014	11h00	LANESTER	Commémoration de la libération & Toutes les Cnes
10 mai 2014	11h00	PONT-SCORFF	Kerruisseau (7 <sup>eme</sup> bataillon FFI)
23 mai 2014	10 h 45	PORT LOUIS	Cérémonie en souvenir de la découverte du charnier des 70 résistants fusillés à la Citadelle
27 mai 2014	11 h	LA NOUETTE ST MARCEL	Cérémonie Départementale de la Résistance
27 mai 2014	17h00	LORIENT	Cérémonie du souvenir du CNR et de Jean MOULIN.
	18h00	LANESTER	Place Glotin- Place Delaune
18 juin 2014 (?)		LANESTER - LORIENT	Appel du Général de GAULLE -Toutes les Cnes
20 juin 2014	(?)	LA NOUETTE ST MARCEL	Cérémonie Départementale du 70eme anniversaire du débarq présence du Ministre
3 juillet 2014	14h00	LANGOËLAN	Kergoët
06 juillet 2014	10h00	BERNE	Lann- Dordu - Stèle des fusillés - office en forêt

## CEREMONIES COMMEMORATIVES DU MORBIHAN EN 2014 (suite)

Dates	Heures	Communes	Lieux
12 juillet 2014	11h00	PRIZIAC	Plaque commémorative Crémeneç
13 juillet 2014	10h00	ST PIERRE QUIBERON	Fort de Penthièvre
	18h	LORIENT	Commémoration du 14 Juillet
14 juillet 2014	10h	PLUMELIAU	Place de la Mairie – Stèles de Rimaison – St Nicolas (Kervernen)
19 juillet 2014	10h00	PRIZIAC	Place de l'Eglise - Pont Tournant - Botquenven - Carnal Vihan
24 juillet 2014	11h00	QUISTINIC	Le Cloître
26 juillet 2014	11h00	BUBRY	Journée de la Femme dans la Résistance – Keryagunff
27 juillet 2014	11h00	MOELAN S/MER	Stèle de Kerfany
01 août 2014	18h00	LE FAOUËT	Trosalaün
03 août 2014	9h15	HENNEBONT	Place de la Mairie –Stèles- Quai des Martyrs
07 août 2014	17h00	QUEVEN	Beg Runio (Cnes de Rosporden et de Quéven)
16 Octobre 2014	?	ST ANNE D'AURAY	Commémoration international dans le cadre du 100 eme anniversaire de la Grande Guerre

Les familles seront invitées pour les commémorations par le Comité local de l'ANACR en accord avec les collectivités.

\* Il n'a pas été possible avec certaines collectivités d'obtenir la date et l'heure des cérémonies. Les dates indiquées sont à prendre avec beaucoup de précautions sauf certaines qui sont traditionnelles

## MESSAGE SAS

L'Association des Familles des Parachutistes SAS recherche toutes informations concernant les Résistants bretons, cités ci-dessous, engagés en Août 1944 au 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes SAS du Lieutenant-colonel BOURGOIN :

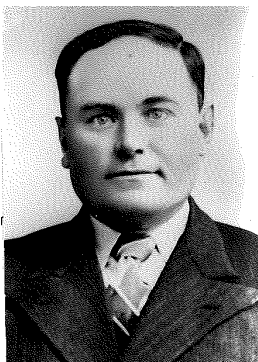
- Maurice LUCAS
- Marcel LE PALLEC
- Guy LE MARTHELOT
- Corentin ANSQUER
- Francis SAULNIER
- Sylvain AUFFREDOU
- Michel KERRAND

Merci de contacter le secrétariat de l'AFPSAS. Mail: [secretariat@afpsas.org](mailto:secretariat@afpsas.org) , Tél : 06 84 03 17 66



## Cérémonie de Gourin du 04 février 2014

### 52<sup>eme</sup> Promotion d'élèves-gendarme « Noël Le Gac »



Les élèves-gendarmes de la 52<sup>eme</sup> promotion de l'école de gendarmerie de Châteaulin ont choisi pour parrain le gendarme Noël Le Gac, Résistant, mort en déportation en 1944.

Noël Le Gac est né le 03 décembre 1902 dans le village de Millionnec (Côtes du Nord). Après avoir effectué deux années de service militaire de 1922 à 1923 dans un régiment de Dragons, il retourne vivre dans son village des Côtes du Nord et reprend son activité de cultivateur.

Il intègre les rangs de la gendarmerie en 1932, en tant qu'élève-garde à cheval. Il sert successivement en tant que garde mobile à Parthenay (79) puis à Pontivy (56), avant d'être affecté en 1940 à la brigade de Gourin (56), en zone occupée.

Sous l'occupation allemande, il participe à la résistance à double titre. D'une part, dans le cadre de l'action menée par les unités de gendarmerie du Morbihan, fournissant ainsi des renseignements aux alliés et d'autre part au sein du réseau Vengeance, maquis implanté dans la région de Gourin.

Il participa ainsi avec l'ensemble de ses camarades à de nombreux actes de résistance (information sur les hommes concernés par les rafles du STO, assistance aux parachutistes alliés largués sur le secteur, récupération d'armes et de munitions lors des parachutages alliés, formation aux manipulations d'armes, etc.).

Les 14 et 15 mai 1944, cinq des six gendarmes de la brigade de Gourin sont arrêtés par la Gestapo de Carhaix, transférés à la prison de Quimper, torturés, puis déportés en juillet 1944 en Allemagne par train via le camp de transit de Compiègne puis vers le camps de concentration de Hambourg-Neuengamme.

Après deux mois passés dans le camp central, Noël Le Gac est affecté fin septembre 1944 au satellite de Husum-Shwesing, avec pour mission de creuser des fosses anti-chars le « mur de la Frise ». Travaillant dans des conditions terribles, parfois à des températures de -30°, il décède le 12 décembre 1944, épuisé par les maladies et par les coups de ses geôliers. Son corps ne sera jamais ramené en France.

Noël Le Gac avait 42 ans. Il était marié, père d'un garçon et d'une fille.

Tout au long de cette journée, une exposition sur le camp Neuengamme a été installée au château de Tronjoly commentée par Monsieur Guy Ollivier.

A cette occasion une plaque commémorative au nom Noël Le Gac a été installée à la brigade de gendarmerie de Gourin suivie d'une cérémonie au monument aux morts.

Texte du Capitaine Stéphane Martel Commandant la 3<sup>eme</sup> Compagnie d'instruction.

# Assemblée Générale du Comité Local Belz-Etel-Pluvigner 2014

L'Assemblée Générale du Comité local du Pays Belz-Etel-Pluvigner s'est déroulée à la salle du Grand Saule le 5 Janvier 2014 sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre Ma-



héo en présence du Président Honoraire Monsieur Rémy Guillevic et de Monsieur Goasmat Maire de Belz et de Monsieur Daniel Le Pendeven Président Départemental de l'ANACR.

Monsieur le Président a rappelé lors de son compte rendu d'activité pour l'année l'ensemble des cérémonies auxquelles le Comité était présent.

Il a attiré l'attention de l'assemblée sur une cérémonie particulière qui a été un fait marquant de l'année écoulée, le 27 mai 2013. La mise en place et l'organisation de cette cérémonie qui était une première dans la future communauté de communes à part la cérémonie qui se déroule annuellement entre les villes de Lorient et Lanester. La satisfaction était liée à l'accueil réservé par la municipalité d'Auray et la présence nombreuse de porte-drapeaux des différentes associations d'anciens combattants avec leurs Présidents respectifs, et d'une foule conséquente.

Monsieur le Président a donné lecture de la motion adoptée lors du Congrès Départemental qui s'est déroulé le 12 octobre à Quistinic concernant l'adoption à la majorité de cette proposition de loi pour la reconnaissance du 27 mai comme journée de la résistance. La loi a été promulguée le 19 juillet 2013.

Monsieur le Président Départemental signale que le Comité local sera convié au Comité d'Entente d'Auray pour l'organisation de cette cérémonie.

Monsieur le Président communique à l'assemblée la composition du bureau départemental issu du Conseil Départemental.

Monsieur Le Pendeven Daniel Président – Directeur de Publication de la revue Ami Entends-tu.

Président Honoraire : Marcel Raoult.

Mrs Les Vice-Présidents : Léon Le Quilleré – Jean Maurice – Mme Eliane Bruche.

Mr Jouan Yves : Secrétaire

Mr Michel Pradeau : Trésorier.

Mr Fernand Bruche : Trésorier Adjoint.

Contrôleurs aux comptes : Mrs Ernest Guégan-Jean-Pierre Fouillé-Joseph Le Toullec.

Monsieur le Président Jean Pierre Mahéo donne les orientations du Comité Local pour l'année 2014 :

#### Cérémonies habituelles

Cérémonie de la Journée Souvenir de la Déportation qui se déroulera le dimanche 27 avril à Erdeven. Monsieur Michel Politzer accepte d'intervenir sur « La Déportation » (conférence) dans le courant de la semaine précédant la commémoration avec une information dans la presse. Il est demandé au Président Départemental de voir s'il est possible d'avoir l'exposition sur la déportation. Ce dernier précise qu'il rencontre le Directeur de l'ONAC le 6 janvier. Monsieur le Maire de Belz propose la salle des mariages pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions.

La cérémonie du 27 mai reste fixée sur Auray. Dès la constitution du bureau de la communauté de commune un rendez-vous sera pris avec le Président.

La cérémonie du 11 août à Mané-Houët en Merlevenez (70<sup>ème</sup> anniversaire du début de la poche de Lorient) sera organisée conjointement avec le Comité local de Riantelec et les différentes associations de résistants ANACR et les associations patriotiques des Côtes d'Armor particulièrement qui ont combattu aux côtés des résistants Morbihannais en ces lieux. Un contact sera nécessaire pour adresser les invitations aux associations concernées.

Monsieur le Président donne la parole à Madame la Trésorière.

Madame la Trésorière donne lecture du compte rendu financier du Comité Local :

Situation financière au : 31 – 12 – 2013

Recettes : 985.00€

Débit : 1126.78€

Soit une perte de : 141.78€

Report du solde au : 31 - 12 – 2012 894.85€

Soit un solde bancaire au 31 – 12 – 2013 753.07€

Monsieur le Président déclare la dissolution du bureau et fait appel aux volontaires.

L'appel ayant été sans succès, le bureau est reconduit dans ses fonctions à la majorité de l'assemblée présente.

Monsieur le Président Honoraire informe qu'il serait souhaitable qu'en l'absence du Président qu'il soit nommé un (e) Vice-Président (e) et suggère en la personne de Madame Maryline Le Sauce.

L'assemblée adopte à l'unanimité cette suggestion.

Monsieur le Président clôt l'Assemblée Générale à 11h45.

# Galette des rois du Pays de Lorient

2014 année mémorielle pour les Ancien Combattants et Ami (e) s du Pays de Lorient qui se retrouve tous les ans pour un après-midi de convivialité autour de la galette. L'initiative



en est revenu au Président de l'ANACR du Pays de Lorient (Fernand Bruche) avec le concours du Président du Comité d'Entente de Lanester (Alain le Devedec) ce qui a permis de regrouper les Associations d'anciens Combattants de Lanester (ACPG-CATM, FNACA, UFAC) au restaurant le Grand Large à Lorient. Cette réunion a regroupé une cinquantaine de participants.

Le Président de l'ANACR a rendu un hommage aux Anciens Combattants disparus au cours de l'année 2013. Il a rappelé que le Comité d'Entente organise dans le hall de la mairie de Lanester une

exposition sur le thème de Grande Guerre avec présentation de documents et d'objets de l'époque. Cette exposition se déroulera du 13 au 30 octobre 2014.

Dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des alliés en Normandie, le Comité Départemental de l'ANACR avait prévu un voyage de deux jours sur les plages où a eu lieu cet événement.

Le Président Départemental de l'ANACR présent à cette réunion a signalé que les inscriptions n'étaient pas nombreuses et qu'il demandait à toute personne souhaitant réaliser ce déplacement de s'inscrire très rapidement. Il est apparu qu'à la date limite le nombre d'inscription étant insuffisant le voyage a été annulé.

## Assemblée Générale du Comité du Pays de Guer

Le Comité du Pays de Guer s'est réuni sous la Présidence du Président Départemental du Morbihan. Le Président du Comité Local en la personne de Jules Binard ainsi que le



Vice-Président étant décédés en 2013.

Le Président Départemental remercie toutes les membres présents, aucune autorité n'ayant répondu à l'invitation qui leur avait été adressé. Il signale la présence du Président du Comité du Pays de Lorient et de la Trésorière du journal « Ami Entends-tu ».

Le Président Départemental en la personne de Daniel le Pendeven présente ses meilleurs vœux de santé aux membres présents ainsi qu'à leur famille pour la nouvelle année 2014 il n'oublie pas d'évoquer le décès récent du Président Jules Binard.

Le Président rend un hommage appuyé à la mémoire de l'ancien Président pour l'œuvre qu'il a réalisé au sein de l'ANACR du Pays de Guer.

Madame la Secrétaire rappelle qu'il y a eu deux autres décès d'adhérent du Comité dans le courant de l'année 2013 :

Monsieur Eugène Renimel (ancien résistant).

Monsieur René Le Tellier (ami).

Le Président demande en leur mémoire qu'une minute de silence soit observée.

Le Président demande à Madame la Secrétaire de présenter :

Le rapport d'activité 2013.

- Présence des membres du Comité aux cérémonies Conventionnelles (Journée de la déportation, le 8 mai, le 14 juillet, le 11 novembre).
- Le drapeau de l'ANACR est présent aux cérémonies de deuil des Anciens Combattants quelque soit l'association.
- A l'invitation lors de manifestation au camps militaire de Coëtquidan.

Les prévisions 2014.

- Présence des membres du Comité aux cérémonies Conventionnelles (Journée de la déportation, le 8 mai, le 14 juillet, le 11 novembre).  
Les Cérémonies 2014 seront plus importantes que celles de 2013 du fait du 70<sup>eme</sup> anniversaire du débarquement en Normandie ainsi que le 100<sup>eme</sup> anniversaire de la déclaration de la Grande Guerre 14-18.
- Le Président rappelle que cette année la journée nationale de la Résistance qui a été reconnue par la loi du 19 juillet 2013 avec la participation du milieu scolaire . La cérémonie départementale se déroulera à la stèle de la Nouette en St Marcel le 27 mai. Mr le Ministre de la Défense sera présent le 20 juin 2014 dans le cadre du 70eme anniversaire du débarquement. La participation du drapeau de l'ANACR du Comité du Pays de Guer est plus que souhaitable.

Rapport financier 2013.

Solde bancaire au 31/12/2012	517.70 €
Dépenses au 31/12/2013	2562.75 €
Recettes au 31/12/2013	2622.77 €
Solde Financier au 31/12/2013	- 60.02 €
Factures non débités au 31/12/2013	142.50 €
Solde bancaire au 31/12/2013	600.18 €

Les comptes ayant été contrôlés et ceux-ci ne révèlent aucunes anomalies.

L'assemblée approuve le rapport d'activité et le rapport financier à la majorité des membres présents.

Le Président déclare le bureau dissous et demande à procéder à une nouvelle élection. Pour la Présidence il n'en ressort qu'une seule candidature en la personne de Monsieur Paul Alfred Dusuel, l'assemblée vote à la majorité absolue à son élection.



PAUL ALFRED DUSUEL

Dusuel	Paul Alfred	Président
Soudeix	Monique	Vice-Présidente
Dusuel	Suzanne	Secrétaire
Fourché	Paulette	Trésorière
Guérin	Sidonie	Contrôleur aux Comptes
Pétré	Jean-Michel	Porte Drapeau
Binard	Jules	Président Honoraire à titre posthume

Le président adresse quelques mots à l'assemblée pour la remercier de la confiance qu'elle a bien voulu lui accorder et qu'en tant qu'ancien camarade de combat de Jules Binard de continuer son action et surtout rappeler à la jeunesse actuelle et futur les acquis qu'ils ont aujourd'hui grâce aux anciens combattants de la résistance que sont la démocratie et la liberté.

Après ces quelques mots le Président clôt l'Assemblée Générale

## Cérémonie du 08 février 2014 à QUISTINIC

Article du journal Ouest France du 06 février 2014

« Le 7 février 1944, à l'aube , 37 habitants des commune de Baud, Bubry, Camors, et Quistinic étaient enlevés par la police militaire nazie et ses auxiliaires collaborateurs de la milice Perrot. Douze malheureux furent déportés, quatre n'en revinrent pas, condamnés sans motif connu, sans jugement, sans espoir » raconte Jean Pierre Fouillé Président de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) du Comité de Quistinic-Bubry, en revenant sur cette page d'histoire locale, douloureuse qui sera commémorée samedi 8 février dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

### Dernier témoins survivants

« C'est aussi le dernier anniversaire décennal où les témoins survivants pourront être présents. C'est pourquoi l'ANACR a prévu plusieurs cérémonies correspondant aux trois épisodes de l'année 1944 qui ont marqué et ensanglanté notre commune » ajoute Jean Pierre Fouillé professeur d'histoire à la retraite.

### Des citoyens sans armes

Il détaille l'évènement qui sera commémoré pour la première fois. « L'évènement du 7 février est très particulier et instructif : c'est une rafle pour arrêter les citoyens sans armes, sur la base de simple soupçons de résistant. Dans la commune, le facteur

n'était pas résistant même s'il devait avoir des sympathies, et aussi un vieillard, invalide, dont le fils soupçonné de résistance, n'avait pas été trouvé. Ce sont donc des civils, âgés et non combattants qui ont été raflés par la police militaire allemande avec l'aide d'autonomistes bretons: c'est un crime typique de la collaboration. La rafle aurait concerné 37 personnes sur quatre communes. 12 ont été déportés, dont Monsieur Pourchasse de Bubry, quatre d'entre eux sont morts en déportation, dont le facteur Joseph Tanguy et l'invalide Louis Le Ruyet de Quistinic. Mais on ne connaît pas bien l'ensemble des victimes. La discrétion qui a enveloppé cette affaire depuis des dizaines d'années: pas de cadavre, peu d'émotion, pas de souvenir ».



### **Première cérémonie samedi**

Ce premier hommage se déroulera samedi 8 février. A 11h devant le monument aux morts de Quistinic, évocation de l'évènement. Ensuite, recueil et évocation devant les deux domiciles des victimes dans le bourg suivi d'un échange autour d'un pot de l'amitié à la Mairie.

## **LES INONDATIONS et LES TEMPÊTES**

Depuis la mi-décembre les intempéries ne cessent en Bretagne. Nous aurons une pensée toute particulière pour les sinistrés dû aux inondations dans le Finistère aux habitants de l'île de Sein , de Quimperlé, Concarneau à ceux du Morbihan Pontivy, Hennebont, Malestroit et bien entendu à l'Ille et Vilaine Messac Redon . Nous n'oublierons pas nos marins pêcheur qui ne peuvent sortir en mer pour leur gagne pain et n'oublions pas qu'ils ont œuvré pour la résistance pendant la 2eme guerre mondiale.

Soyons en solidaire.

## **ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DU PAYS DE LORIENT 2013**

Monsieur le Président de l'ANACR du Comité du Pays de Lorient ouvre l'Assemblée Générale à 10h30. Il remercie Monsieur le Maire de Caudan d'avoir bien voulu nous recevoir dans la salle municipale. Il salue les personnalités présentes qui ont bien voulu répondre à l'invitation. Il excuse Monsieur le Sous-Préfet retenu par le devoir de réserve en cette période d'élection. Il excuse messieurs les Maires et Conseiller Généraux de Ploemeur et de Lorient retenus par d'autres obligations. Il remercie l'assemblée d'être aussi nombreuse. Monsieur le Président met l'accent sur le nombre de décès qui ont eu lieu au cours de l'année 2013

Nous avons eu à déplorer 11 décès, dont 9 Résistants et 2 Amis. Il tient à préciser que 2 Résistants sont décédés hors du Morbihan mais fidèles adhérents au Comité du Pays de Lorient.

Monsieur le Président demande qu'une minute de silence soit observée pour ces camarades.

Monsieur le Président précise le déroulé de l'Assemblée Générale et donne la parole à Monsieur le Trésorier.

Monsieur le Trésorier dresse et commente le bilan financier de l'année 2013.

RUBRIQUES	DEBIT	CREDIT		
Cotisations Comité Local		5033.26€		
Reversement au CD	4717.00€		Solde bancaire au	196.06€
Dons		82.00€	31/12/2012	
Subventions Collectivités		837.25€	Solde financier au	53.13€
Mouvements Internes		700.00€	31/12/2013	
Indemnité Porte-Drapeau	80.00€		Solde bancaire au	<b>249.19€</b>
Abonnements	100.00€		31/12/2013	
Plaque		45.00€		
Réception & Expositions	1804.87€	1262.00€		
Fourniture administratives	514.56€			
Affranchissement	340.73€			
Fleurs	120.00€			
Assurances	141.82€			
Frais divers	87.40€			
<b>Total</b>	<b>7906.38€</b>	<b>7959.51€</b>		



Monsieur le Trésorier remercie les élus présents précisant que sans les subventions l'association ne pourrait survivre. Il précise que les comptes ont été vérifiés le 20 février 2014 par les contrôleurs aux comptes Mme E Bruche et Mr M Raoult.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité de l'assemblée.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Secrétaire et Président Départemental de l'ANACR du Morbihan.

Il salue Monsieur le Maire de Caudan, les personnalités présentes ainsi que l'assemblée. Il intervient sur la cérémonie du 27 mai journée de la Résistance sans négliger toutefois les autres cérémonies. La cérémonie du 27 mai s'est déroulée exceptionnellement le dimanche 26 mai. L'animation était assurée par la chorale « La mémoire ouvrière » de Lorient. Monsieur le Vice-Président de l'ANACR lors de son allocution a rappelé à Mr le Député présent et membre de la commission de la défense que l'ANACR demandait depuis de nombreuses années que le 27 mai soit reconnu comme Journée de la Résistance. Il faut croire que l'appel a porté ses fruits. La loi n° 2013-642 paru au JO le 20 juillet 2013



Le 27 mai comme journée de la Résistance.

Le Comité du Pays de Lorient s'est réuni 5 fois.

L'organisation de deux expositions « La vie de Jean Moulin » et « La Citoyenneté ».

Il y a eu également l'organisation de 3 échanges .

Le 1er échange a eu lieu au Collège de Jean Lurçat de Lanester.

Le 2eme à l'école primaire Georges Brassens de Languidic élèves de CM1.

Le 3eme au lycée Notre Dame à Vannes avec des lycéens de 1er ES.

Les expositions ont été présentées :

« La vie de Jean Moulin » au Collège Jean Lurçat de Lanester.

« La Citoyenneté » à Berné en milieu rural pour faire connaître la valeur de cette exposition. Cette dernière a été inaugurée par Monsieur le Sous-Préfet de Pontivy et présentée par le Secrétaire du Comité du Pays de Lorient.

Il est toujours difficile de faire une exposition qui soit attrayante pour une simple raison les salles d'exposition sont toujours complètes ou en travaux.

Pour 2014, il est programmé sur le plan départemental de réaliser 6 expositions.

Nous avons dû annuler un voyage pour une visite des plages du débarquement les 14 & 15 mai suite à un manque d'inscription surtout que cette initiative était le souhait d'un ancien Résistant.

Sujet brûlant et difficile à régler concernant la recherche de jeunes Porte Drapeau. Un avis aux amateurs a été lancés (relation familiale, jeune scolaire etc.)

Les principales Cérémonies Départementales.

- La cérémonie départementale du 27 mai dans le cadre du 1er anniversaire de la journée officielle de la Résistance. A cette cérémonie, présence de Monsieur le Préfet , d'un détachement militaire du 3eme RIMA. Une présence des drapeaux de l'ANACR est indispensable.
- La Cérémonie du 20 juin à l'occasion du 70eme anniversaire du débarquement en Normandie et la commémoration de la mort du 1er Soldat SAS à Plumelec. Cette cérémonie devrait se dérouler en présence de Monsieur le Ministre de la Défense.
- La Cérémonie interdépartementale à la nécropole de St Anne d'Auray dans le cadre du 100eme anniversaire de la Grande Guerre. ( en attente de confirmation).

Divers : Il signale la parution du nouveau livret du CNR au prix de 6€.

Le rapport est adopté à l'unanimité après quelques questions .

Monsieur Le secrétaire précise que le rapport ci-dessus est une synthèse de son intervention.

Monsieur le Maire de Caudan fait une brève intervention pour remercier l'ANACR d'avoir bien voulu faire son Assemblée Générale à Caudan. Il intervient pour les commémorations de 2015 pour la ville de Caudan celles-ci sont très importantes Reddition de la poche de Lorient.

Après le dépôt de gerbe aux monuments aux morts, la municipalité nous a invité à prendre le pot de l'amitié.

# Finistère

## Actualités

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2014

Comité Châteaulinois de l'ANACR

Le Président Jean Le Guillou ouvre la séance à 15h15 devant 16 résistants et amis de la Résistance. Après avoir présenté ses vœux de bonne année 2014, il excuse quelques amis : Anne Friant, notre Présidente Départementale de l'ANACR, les parisiennes, parisiens et les onze personnes ayant expédié un chèque de cotisation et ne pouvant se déplacer. Il remercie Marie Hélène Gouerec et Danièle Thomas représentant Gaëlle Nicolas maire de Châteaulin. Il leur donne aussitôt la parole.

Rapport d'activité :

Jean Le Guillou présente les nombreuses activités du comité local en cette année 2013. Lors des manifestations patriotiques (29 avril, 8 mai, 15 mai, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre), notre association était représentée par son drapeau et ses portedrapeaux: Jean Le Guillou Jean Claude Clech qui doivent être remerciés. L'association était aussi présente lors de la présentation du livre Marie Noëlle Postic à Birrien le 12 octobre, à la randonnée de Brest le 23 septembre et à l'Assemblée Départementale qui s'est déroulée à Scaër le 19 octobre. Nous avons assisté aux obsèques de Michel Mazéas à Douarnenez le 20 décembre qui était entouré de 15 drapeaux.

Ce rapport d'activité a été voté à l'unanimité.

Rapport financier :

Mme Hily notre trésorière a donné lecture des comptes. La situation financière au 1 janvier 2013 était de 127,36 € sur le compte courant.

En 2013 il a été dépensé 1053,55 € dont ( fleurs-enveloppes-timbres-pots pour 227,54 €), reversement au département 706 €, le journal Ami Entends-tu 120 €. Les rentrées financières ont été réalisées pour partie par les subventions ( Châteaulin 150 €, St Coultz 20 €, Lanvéoc 50 €, cotisations 1288 €).

La situation financière au 1 janvier 2014

Compte courant: 581,81 €      Compte livret A: 554,50 € soit un total de: 1 136, 31 €

Le président déclare que la situation financière de l'association est saine et remercie une nouvelle fois les collectivités qui apportent leur concours par les subventions.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Madame Hily déclare vouloir arrêter la gestion financière de l'association. L'assemblée vote à l'unanimité sa décision. Monsieur le Président la remercie pour tout le travail accompli et lui offre une plante.

### Question diverses :

Bernard Le Guillou, notre secrétaire aborde trois questions :

- Se faisant l'interprète de notre ami Julien Lallouët qui a fait en compagnie de Roger Guillamet, tous deux membres du souvenir Français, une visite au Maire de St Coulitz pour obtenir une rue au nom de Albert Guennec, résistant de St Coulitz, mort à Plonevez du Faou en juillet 1944. Accord unanime pour que notre association fasse une intervention dans le même sens auprès de la mairie.

- Un appel est fait aux bonnes volontés pour étoffer le bureau suite au départ de Mme Hily. Peine perdue. Unanimité pour le bureau pour reconduire Jean Le Guillou Président, Daniel Le Guillou Trésorier et Bernard Le Guillou Secrétaire.

- Le 15 mai 1944 — 15 mai 2014: 70<sup>ème</sup> anniversaire du martyr et de la fusillade des maquisards de Pen Ar Pont. Une cérémonie plus conséquente, plus solennelle sera à organiser avec une invitation à Mme le Sous Préfet, le Député, Mme le Maire de Châteaulin et un représentant de l'Ambassade de Russie en France car se sera l'occasion de modifier le mémorial en y apposant les noms des 2 ruses fusillés (Philippe Petroschytsky et Nicolas Filatov). Ces noms ont été trouvés avec leur état civil précis aux Archives Départementales de Quimper dans un courrier daté du 15 mai 1944 écrit par la Fed kommandantur 756 au Préfet du Finistère lui annonçant que 15 personnes avaient été condamnées à mort par le tribunal militaire allemand, puis fusillées en refusant de donner l'endroit de l'exécution. Ce n'est que le 3 septembre 1944 que le charnier fut découvert sur les dunes à Moustierlin en Fouesnant dont 2 russes et 1 belge.

Le Président met fin à Assemblée Générale vers 16h30.

## Agent Rose Viot

Textes remis par Madame Demairy

Nota:

Le texte qui va suivre correspond exclusivement à l'activité de l'agent Rose Viot dans la Résistance, de son vrai nom Andrée Marthe Viot-Peel . Madame Demairy ne m'en tiendra pas rigueur.

Andrée, Marthe Viro

Andrée naît le 3 février 1905 à Saint-Brieuc, où son père, Mathieu-François Viro (1878-1944), construisait la gare. Sa mère, Marie-Eugénie Labas (1880-1963), s'occupe de la maison et des enfants. Ils seront quatre.

Andrée grandit, avec ses frères Robert (né en 1907), Maurice (né en 1918), et Fernand (né en 1920) dans une famille très unie et chrétienne pratiquante, qui lui donnera, outre une bonne instruction, une excellente éducation et de solides valeurs morales et patriotiques.

En 1940, elle a un magasin au 22 rue de Siam, à Brest : « La Parfumerie d'Armor », qui est également un salon de Beauté. Au rez-de-chaussée il y avait la parfumerie avec une employée, et au second le salon de coiffure avec 5 employées !

Elle sous-louait le 2ème étage à des marins de la musique de la Flotte.

Elle a alors trente-cinq ans, c'est une jeune femme avenante, très soignée, « coquette » (elle le sera toute sa vie), d'une très grande beauté et qui paraît « dix ans de moins que son âge ». Elle est indépendante et à un caractère affirmé, elle sait ce qu'elle veut.

Peu après l'entrée des troupes allemandes dans Brest (le 19 juin 1940), elle entend l'Appel du général De Gaulle et retient cette phrase :

« **La France a perdu une bataille, Elle n'a pas perdu la guerre** ».

Elle décide de diffuser l'information, car elle est consciente que rares sont ceux qui l'ont entendue, les poste de radio sont chers et rares à cette époque. Elle en parle à des amis, qui tapent la phrase, à la machine à écrire, sur de petits « tracts ».

Son premier acte de résistance est donc la distribution de ces tracts.

Elle écoute la radio anglaise (B.B.C.) sur sa « T.S.F. », et diffuse les informations autour d'elle. Elle est contactée par un agent de la presse clandestine, à ce stade il s'agit d'une à deux feuilles imprimées, dont elle reçoit quelques douzaines d'exemplaires régulièrement. Avec ses amis, elle en assure la distribution.

Brest est un port stratégique dans « La Bataille d'Angleterre » (juillet 1940 à mai 1941) ». Les allemands y font de gros travaux pour l'organisation « Todt » : l'arsenal, la base sous-marine.

Ils fortifient également les alentours, pour y installer une énorme chaîne de de défense faite des « blockhaus » et de puissantes batteries de canons, répartis sur toute la côte et faisant partie du « le Mur de l'Atlantique ».

Cette spécificité bretonne rendait incontournable son utilisation dans les plans alliés. Les enjeux stratégiques au travers de la Manche et de l'Atlantique plaçaient cette région en pointe du dispositif. Sa vocation maritime apporta une pesante occupation : par la présence des bases sous-marines et ports utilisés par les allemands et les nombreux bombardements qui y découlèrent, par l'instauration d'une zone côtière interdite avec la limitation, voire l'interdiction, d'y circuler, par la construction du Mur de l'Atlantique, tous ces éléments contribuèrent, rapidement à l'accentuation d'un rejet massif de l'occupant. Cette spécificité d'occupation géographique en fit donc une des régions qui bascula très rapidement dans la Résistance ».

« Sa population, par son attachement à la Liberté, apporta une aide efficace et multi-formes aux alliés, au prix de très nombreux sacrifices, ... / ...

... /... 3763 déportés (dont la moitié ne reviendra pas des camps de concentration) ; 2276 fusillés et près de 6500 victimes civiles. Les bretons avaient participé à toutes les composantes de la Résistance : la France Libre, le renseignement, les évasions, l'action, les mouvements, les maquis, la guérilla, etc... Ils avaient un objectif commun : porter atteinte le plus rapidement possible et directement au cœur du dispositif ennemi. Ces résistants avaient, dès le début, choisi le camp de l'opposition à l'opresseur nazi, en improvisant la plupart du temps, un rôle pour lequel ils étaient peu préparés, l'expérience viendrait sur le tas pensaient-ils. Ils savaient qu'en cas d'arrestation, d'autres hommes, d'autres femmes épris de liberté comme eux, prendraient le relais pour refuser l'esclavage. Ils avaient jeté les bases d'un mouvement qui allait s'amplifier au fil des certitudes. Des premiers résistants, bien peu reviendront pour nous expliquer la dure réalité de la vie clandestine. Les bretons avaient participé à la libération de leur Bretagne en gardant encore, aujourd'hui, le sentiment du devoir naturellement accompli : le combat pour la Liberté. »

**Extraits de « La Bretagne, terre de Résistance (18 juin 1940 – 6 juin 1944) » – page 13.**

Le commandement allemand s'est installé dans les locaux de l'Ecole Navale (aujourd'hui Centre d'Instruction Naval comprenant l'école des mousses, l'école de Maistrance et le Lycée Naval). Le port de Brest abrite une véritable « Armada » de la Kriegsmarine pour lutter contre la marine anglaise.

Andrée est consciente de l'importance, stratégique, que des renseignements sur les activités nazies peuvent avoir pour la Résistance. Elle en parle à l'agent qui lui apporte les journaux. Par son intermédiaire elle est contactée par un agent venu d'Angleterre.

Pour garder l'anonymat, elle devient, dans un premier temps, l'Agent « X20 », puis l'Agent « Rose ». En janvier 1941, elle rejoint le réseau Jade, qui se scindera en Jade-Amicol et Jade-Fitzroy en 1942. Ce réseau de renseignement et d'évasions de « Mao » (Pierre Hentic), est très fortement implanté dans la région brestoise (Brest, Landerneau, Lannilis et alentours). Elle devient rapidement agent P2, sous-chef de section.

Andrée raconte (p 54/55), comment un agent secret anglais venait, chez elle, après le « couvre-feu », avec sa valise radio, pour contacter Londres. Pour éviter que la transmission soit repérée par les voitures de repérage goniométrique, elle « faisait le guet », et disait un mot pour la faire cesser en cas de danger. Pendant des mois elle va s'occuper, avec son équipe, de récupérer, cacher et convoier des aviateurs anglais, puis américains, tombés sur le sol de France et qui sont rassemblés là, avant le départ pour l'Angleterre. Précisons ici que, si l'Angleterre (et les Etats-Unis) tenait tellement à récupérer ses pilotes, c'est que le temps, et surtout le coût de formation d'un pilote étaient énormes. Il était donc primordial de faire rentrer tous ceux qui le pouvaient. Ils se déplaçaient avec de faux-papiers et se faisaient passer pour sourds-muets, pour éviter de se faire remarquer par leur accent. Ils convergeaient tous vers la région brestoise où le réseau les prenaient en charge.

**Citation du « Finistère dans la guerre 1939-1945 de Thomas et Le Grand (page 253) :**

« Quand ils arrivaient à Landerneau, ils étaient pris en charge par Jean-Louis Rolland, ancien député-maire, Jean Person qui fut déporté, Andrée (et non Louise comme écrit dans le livre) Virot qui tenait une parfumerie rue de Siam à Brest, déportée également. On les dirigeait ensuite soit sur la côte nord, soit sur Brest, ..., et surtout le Docteur et Mme de La Marnière qui prirent de gros risques, les hébergeaient tant à Brest qu'au château de Kérouartz en Lannilis.»

Andrée parle dans son livre (p 27), sans en donner le nom,

... / ...

... / ... de la famille d'un docteur de sa rue, qui cache des aviateurs, il s'agit de la famille de La Marnière. Mais accueillir de dix à trente aviateurs nécessite, non seulement de les coucher, mais aussi de les nourrir et de les habiller. Elle s'occupe du ravitaillement, ce qui est très difficile en période de pénurie ; d'autant qu'il faut des cartes d'alimentation à aller chercher à la mairie. Heureusement, l'employé en charge de ce travail lui donnera, à plusieurs reprises, des cartes établies sous un faux nom. Autre problème à résoudre, comment déplacer ces hommes ? Les voitures sont rares et le carburant contingenté et réservé à certaines professions. Le réseau fait appel à des membres garagistes, transporteurs, ou autres, qui possèdent des véhicules. Quelquefois les déplacements se feront à vélo.

Après avoir transmis les noms des pilotes en Angleterre, il fallait attendre la phrase codée « **Les acacias sont en fleurs** » qui annonçait la venue d'un sous-marin, sur la côte de la région de l'Aber-Wrac'h, par une nuit sans lune. Il fallait se déplacer sans bruit, et sans lumière, jusqu'au point de rendez-vous, placé, fatalement, au milieu des défenses allemandes. Ensuite, avec des torches, Andrée et son équipe faisaient des signaux au sous-marin qui envoyait des petits bateaux récupérer les aviateurs, une fois par mois environ.

De temps en temps elle se rendait en Normandie où des résistants locaux mettaient à disposition un terrain où pouvaient atterrir des avions.

Là aussi elle guidait les avions par des signaux lumineux à l'aide de torches, puis les pilotes embarquaient pour l'Angleterre.

Sa dernière action d'importance, à Brest, fut le sauvetage de trente-deux aviateurs. En effet, un agent avait été arrêté, torturé, et avait fini par parler car il n'avait pu supporter de voir des membres de sa famille torturés sous ses yeux. Libérés, certains d'entre eux avaient réussi à prévenir le réseau. Andrée quitta donc Brest précipitamment, faisant prévenir ses parents par l'une de ses employées.

**Elle sauva ainsi 102 aviateurs et en aida plus de 20 000.**

Elle fut dirigée vers Paris, avec un autre agent. A Paris elle fut conduite à la Préfecture de Police, où le Préfet lui donna du travail dans l'information. Les résistants surveillaient les activités des nazis qui projetaient de détruire Paris, selon les ordres d'Hitler, si leur armée devait abandonner la capitale. Heureusement, le commandant allemand aimait Paris, et il désobéit, sauvant ainsi la ville et ses habitants. Andrée cite dans son livre une information qui l'a beaucoup marquée : « Si les allemands étaient définitivement victorieux, pour punir leur ennemi obstiné -l'Angleterre- tous les hommes de vingt à cinquante ans seraient expatriés en Sibérie par décision d'Hitler, les remplaçant par des allemands dont le rôle serait de nazifier la population, en imposant la maternité aux femmes. » Elle travaillait en collaboration avec les officiers de police, qui se distinguèrent lors des combats pour la libération de Paris. Elle apprit par la suite, qu'ils se lançaient dans la bagarre en criant « Vengeons Rose », pensant sans doute qu'elle n'avait pas survécu.

Une semaine avant le « jour J », Andrée est arrêtée, à Paris. Le 10 mai 1944, la Gestapo fait irruption dans son appartement. Un agent du réseau, torturé « rue Lauriston », avait fini par parler, et avait donné son adresse.

À suivre.

# Nécrologie

## MORBIHAN

Mr Aubert Jean, adhérent au Comité du Pays de Bubry Quistinic.

**Résistant (e) s.**

Mr Armand Cailloce Résistant âgé de 91 ans de Landévant, adhérent au Comité du Pays d'Hennebont.

Mr Jules Binard Résistant âgé de 90 ans de Porcaro Président du Comité du Pays de Guer.

Mr Le Cabellec René Résistant de Seichan (57), adhérent au Comité du Pays de Lorient.

Mr Le Floch Charles Résistant de Lorient adhérent au Comité du Pays de Lorient.

Mme Testa Alice Résistante de San Martino Di Lota (Corse) Résistante adhérente au Comité du Pays de Lorient.

Mme Rougé Léa Résistante âgée de 89 ans de Quistinic adhérente au Comité du Pays de Bubry Quistinic. (Un article sur sa vie de résistante sera publié dans le n° 163)

**Ami (e) s.**

Mr Hubert Pierre de Lanester adhérent au Comité du Pays de Lorient.

Mr Lefèvre Emile de Lanester adhérent au Comité du Pays de Lorient.

Mr Aubert Jean âgé de 84 ans de Quistinic adhérent au Comité du Pays de Bubry Quistinic. (Un article sur sa vie au moment de la résistance sera publié dans le n° 163)

## FINISTERE

Mme Raoult épouse du Président Honoraire du Comité Départemental du Morbihan.

**Il est important de faire parvenir vos deuils dès que vous en avez connaissance afin que ceux—ci soient publiés dans Ami Entends-tu.**

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, il vous suffit d'adresser à la trésorière un montant de 12 euros après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code \_Postal:..... Ville:.....

N° de téléphone ou adresse e-mail (facultatif)

**Ami Entends-tu**

*Journal de la Résistance Bretonne*

**Envoyer le tout à:**

*Mme Eliane Bruche*

*48, rue Jules Guesdes*

*56600 LANESTER*



## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

**5 agences dans le Morbihan  
Auray - Hennebont - Lorient - Pontivy - Vannes**

12 Boulevard Leclerc 56100 Lorient  
Mobile 06 85 12 33 23 - Tél. 02 97 21 04 37  
Fax 02 97 64 64 34  
agence-lorinet-1@pfg.fr - www.pfg.fr



## SA GOULIAS

location d'engins  
transports



Rue Gérard Philippe  
Tel : 02 97 76 16 54

56600 LANESTER  
Fax : 02 97 76 15 54



54, rue Jean Jaurès

56600 LANESTER

Tél. 02 97 76 16 20

Fax 02 97 76 62 91



**technicob**  
Applications électroniques

www.technicob.com

Tel: 02 97 89 06 07 Fax: 02 97 89 05 03  
4, avenue Camille St Saëns. 56602 LANESTER